

Groupe des élus communistes et apparentés : Philippe Depoux, Patrick Duchemin, Bernadette Kabanda, Claudine Marazano, Ludovic Zanolin, Françoise Zinger.
Courrier en mairie: groupe des élus communistes et apparentés
E-mail : eluscomm-app.far@laposte.net

Attachés et engagés depuis de longues années dans l'action pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers, non communautaires, aux élections municipales, nous saluons l'examen par le Sénat de la proposition de loi constitutionnelle sur le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers, non communautaires, aux élections municipales. Enfin, après trente ans de débats, cette assemblée s'est prononcée le 8 décembre 2011.

La représentation nationale a donc pris acte de l'évolution de la société française qui, de façon constante depuis douze ans, affirme majoritairement son accord avec cette revendication porteuse d'égalité réelle. Les dernières enquêtes, en 2011, indiquent qu'une nette majorité de Français est favorable au vote des étrangers non communautaires aux élections locales au même titre que les étrangers venant d'un pays membre de l'Union européenne (BVA 61% et Harris interactive 59%).

Seul le pouvoir exécutif et la droite parlementaire refusent encore de progresser vers un suffrage réellement universel et l'intégration politique des étrangers qui vivent et travaillent en France.

Le Sénat, par son vote du 08 décembre, a fait avancer ce progrès démocratique.

Malheureusement le probable rejet de cette proposition de loi, à l'Assemblée nationale, risque de geler ce processus jusqu'aux prochaines élections nationales. Cette bataille sera à mener et à gagner à côté des nombreux autres enjeux de ces élections.

Dans cette perspective, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur et souhaitons que 2012 marque des avancées dans les étapes et actions engagées, contre les régressions sociales et démocratiques mises en œuvre par la droite, pour la construction de perspectives de progrès